

1. Rapport de soutenance



Université Paul Verlaine - Metz
Île du Saulcy - BP 80794
57012 Metz cedex 01

téléphone 33 (0)3 87 31 50 50
télécopie 33 (0)3 87 31 50 55
www.univ-metz.fr

DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ PAUL VERLAINE-METZ

Thèse soutenue le Vendredi 4 novembre 2011

par

Mademoiselle BONJOUR Audrey

RAPPORT APRÈS SOUTENANCE

SIGNATURES DES MEMBRES DU JURY :

(merci d'indiquer le Président du Jury)

Madame PAQUIEN-SÉGUY Françoise

Monsieur MOEGLIN Pierre

Madame BERNARD Françoise *Président du jury*

Monsieur MEYER Vincent

Madame THIEBLEMONT-DOLLET Sylvie

Monsieur TREPOS Jean-Yves

Titre de la thèse :

Accès, appropriation et usages de l'informatique et de l'internet par les personnes
handicapées mentales accueillies en établissements spécialisés en France.

Bureau de la Vie Doctorale
Maison de l'université



Université Paul Verlaine - Metz
Centre de Recherche sur les Médiations -CREM - EA 3476

Rapport de soutenance de thèse

Candidate : Mademoiselle Audrey Bonjour

Titre : « Les usages et pratiques socio-ré éducommunicationnels pour les personnes handicapées mentales. Outils informatiques et media Internet »

Sciences de l'Information et de la Communication - 71 ème section

Le 4 novembre 2011

Le Jury est composé des Professeurs :

Françoise Bernard, Aix-Marseille Université

Vincent Meyer, Université Paul Verlaine - Metz

Pierre Moeglin, Université Paris 13

Françoise Paquienéguy, Université Paris 8

Sylvie Thiéblemont-Dollet, Université Nancy 2

Jean-Yves Trepos, Université Paul Verlaine - Metz

En ouverture de la soutenance publique de la thèse de Mademoiselle Audrey Bonjour, la Présidente, Françoise Bernard, présente les membres du jury, rappelle les principes, les étapes clés et l'organisation de la soutenance. Elle invite ensuite l'impétrante à présenter son exposé de soutenance dans un format temporel de vingt minutes. A l'issue de cet exposé, le Professeur Bernard donne la parole au Professeur Vincent Meyer, Directeur de thèse, pour la présentation du parcours de Mlle Audrey Bonjour et de son travail.

Le Professeur Vincent Meyer se réjouit de cette venue en soutenance et tient, de suite, à féliciter chaleureusement l'impétrante pour son implication dans la recherche et les réalisations qui en sont le fruit. Il remercie aussi les autres membres du jury d'avoir accepté d'évaluer ce travail et leur souhaite la bienvenue au Centre de recherche sur les médiations (CREM).

Mademoiselle Audrey Bonjour est ce qu'on peut appeler un « pur produit » du département Information/communication messin du Deug au Master Recherche. Elle a été majeure de promotion sur ces cinq années de formation initiale et a obtenu une bourse sur critères universitaires pour poursuivre en master Recherche. Pour le doctorat, elle a bénéficié d'une allocation de recherche et a rempli, à la satisfaction de tous, toutes les fonctions (enseignement, sélection des dossiers, participation aux soutenances, etc.) d'allocataire de recherche-monitrice en IUT au Département Technique de commercialisation entre 2008 et 2011 dans notre université. Elle est aujourd'hui ATER en poste sur Nancy et Metz dans les départements information-communication.

Ce qui la caractérise sans doute le mieux est sa grande adaptation à différents contextes d'enseignement et de recherche et une belle force de travail doublée d'un gros appétit de recherche. Ce qu'elle a montré, du reste, dès le master 2, avec l'opportunité qui lui avait été donnée de mener une enquête de satisfaction au sein de la Protection maternelle et infantile de la Moselle ; enquête qui lui a permis de développer ses compétences en méthodologie de la recherche et notamment dans la mise en place de questionnaires, la conduite d'entretiens et, plus globalement, dans la gestion de projets. Ce travail a aussi permis une rencontre fructueuse avec deux collègues du département Statistique et traitement informatique des données de l'IUT de Metz – Franck Gaüzère et Daniel Vagost – qui ont accompagné Audrey Bonjour dans son apprentissage d'une démarche quantitative et dans l'analyse des données recueillies. Le directeur de thèse les remercie vivement de cet appui.

En plus du travail doctoral réalisé en trois années, elle s'est activement impliquée dans différents chantiers confirmant ainsi ses aptitudes dans la gestion de projets de recherche. Ainsi a-t-elle contribué de janvier à juin 2011, en qualité de responsable du groupe de pilotage, à une étude sur « La santé et les



jeunes » commandité une municipalité meurthe-et-mosellane ; elle aussi « décroché » suite à un appel de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques et de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, une subvention de 8500 euros pour la restitution des résultats de sa thèse ; restitution qu'elle envisage *via* un site Internet offrant, à la fois, un lieu d'expression et de ressources et s'adressant aux professionnels comme aux personnes handicapées.

Du point de vue de l'animation d'activités scientifiques, elle s'est impliquée dans l'organisation d'un colloque portant sur les dispositifs de médiation *via* l'Association des jeunes chercheurs du CREM dont elle a été la présidente de novembre 2009 à novembre 2010. Les actes de ce colloque ont été édités en 2010. Elle a également été membre du comité d'organisation du colloque « Le Moi et l'Autre. Étude pluridisciplinaire de la différence » en juin 2010. À ce jour, en termes de publications, elle a déjà à son actif :

- deux articles dans des revues nationales avec comité de lecture ;
- cinq communications avec actes dans un congrès ou colloque national ;
- des communications dans les différents séminaires du laboratoire ou journées doctorales ;
- deux chapitres dans un ouvrage et une codirection d'ouvrage ;
- quatre articles de vulgarisation en ligne en collaboration avec Henri Charcosset, ancien directeur de recherches au CNRS et personne handicapée physique sur son site Internet sur le « Bien vieillir ».

Dans son évolution professionnelle dans l'enseignement supérieur et la recherche, elle a donc déjà quelque expérience à faire valoir couplée à celles déjà acquise : d'assistante de direction dans une agence de communication, de journaliste-stagiaire et de chargée de projet. C'est sans doute cette conjonction d'expériences qui a fait naître chez Audrey Bonjour, pour reprendre son propos, un « désir d'épouser la carrière d'enseignant-chercheur dont la diversité des fonctions et tâches est source de renouvellement et d'épanouissement personnel ». Le directeur de thèse formule des vœux pour qu'elle conserve longtemps cette belle vision du métier d'enseignant-chercheur.

Sensible au travail de progression effectué durant ses années et en réaffirmant son plaisir de voir ce dernier aboutir, le Pr Vincent Meyer formule trois remarques :

- la première est l'expression d'un sentiment presque d'impuissance à freiner l'appétit de recherche notamment dans ce qu'Audrey Bonjour appelle la partie autoréflexive de son travail et qui doit témoigner de l'abondance de ses lectures. Il a beaucoup « souffert » dans les relectures successives du travail pour essayer de mettre en cohérence ou plutôt de saisir ce qui, pour Audrey Bonjour, fait cohérence dans son montage théorique parfois au détriment d'un corpus très riche et d'une démarche méthodologique rigoureuse qui n'avait jamais encore été entreprise comme telle en France ;
- la seconde remarque est en lien avec la filiation annoncée dans les travaux entre ceux du directeur de thèse et de la doctorante autour de la notion de « sociotique » : ce qui, du coup, est un réel motif de satisfaction et le fait d'avoir « repris le relais » n'est pas le moindre mérite de cette thèse d'autant que le champ ne lui était pas familier. En effet, quand cette notion a été employée pour la première fois en 1998, il s'agissait de rendre compte, sans l'avoir suffisamment exploré, d'un contexte de transformations technologiques liées aux TIC et de prendre acte, avec d'autres, de possibles transformations ou mutations des modes d'exercice professionnel dans le social. Ceci ouvrant non seulement sur une gestion plus informatisée du social, mais sur un social assisté par ordinateur (sites ou portails sociaux spécialisés où d'un geste, l'utilisateur devenu « socionaute » obtiendrait une aide en direct même en situation d'urgence). L'idée était de modéliser les contraintes et les enjeux :
 - o d'une présence informatisée et/ou virtuelle voire d'un face-à-face psychothérapeutique par *webcam* avec en corollaire la quasi-disparition de la temporalité et de la distance (éléments qui fonctionnaient auparavant comme une contrainte structurelle de ce champ professionnel) ;



- d'une future « cyberintervention sociale » renforçant l'instrumentalisation informatique des pratiques à des fins d'évaluation et de participation.

Audrey Bonjour a proposé une remarquable combinaison de ces deux pistes avec une caractérisation fine de cette communication médiatisée qui devient un relais dans la prise en charge tout en équipant une professionnalité ;

- ce qui amène la dernière remarque : Audrey Bonjour voit l'utilisation des TIC dans ces institutions comme des outils et médias socio-(ré)éducommunicationnels. Ce faisant, elle pose avec cette thèse un problème de fond dans l'accompagnement des personnes handicapées mentales qui dépasse de loin la question d'une fracture numérique ou celle d'une utilisation marginale d'un objet de communication dans une institution d'accueil. Aujourd'hui, l'introduction et l'usage de ces technologies dans la prise en charge sont bel et bien liés à une instrumentalisation de cette dernière et corrélativement – et ceci représente en soi un gain de connaissance – une réelle perte d'autonomie du professionnel (*versus* une autre forme de participation et d'ouverture de l'usager sur l'extérieur avec une pratique qui ne se limite plus à des prés carrés institutionnels maîtrisés par les seuls professionnels) et, du coup, un questionnement sur l'ensemble des pratiques dites éducatives et d'apprentissage visant l'autonomie de l'usager – quand elles existent encore – dans ces milieux.

Les deux premières remarques n'appelaient pas de réponses de l'impétrante. Sur la dernière, le Pr Vincent Meyer souhaitait que Mlle Audrey Bonjour précise, une dernière fois, les enjeux du lien entre perte d'autonomie du professionnel et gain d'autonomie de l'usager. La réponse claire et argumentée satisfait pleinement le directeur de thèse qui termine son propos en soulignant que ce travail volumineux témoigne à n'en pas douter d'un grand courage et d'une détermination impressionnante. Il remercie Mlle Audrey Bonjour d'avoir poursuivi cette voie et d'en avoir ouvert d'autres à notre communauté scientifique autour des nombreuses et sensibles questions que soulèvent encore l'usage et l'appropriation des TIC dans les institutions et structures d'accueil du social et du médico-social.

Le Professeur Françoise Paquenséguy, rapporteur, prend ensuite la parole et commence par remercier son collègue Vincent Meyer de l'avoir conviée à ce jury et de lui avoir donné l'occasion de découvrir l'excellent travail de Mademoiselle Bonjour.

Celle-ci présente donc un mémoire de recherche doctorale très conséquent en deux volumes, portant sur les « liens interactifs professionnels, marchands, civiques, culturels et sociaux » (p.19) induits par l'utilisation des Tic en relation avec les personnes atteintes d'un handicap mental et les contextes socio-médicaux plus ou moins fermés dans lesquels elles évoluent. Elle propose dès la fin de l'introduction de les étudier selon trois entrées : l'état de l'art, les usages et les pratiques en convoquant trois approches écologique, communicationnelle et sociologique, programme ambitieux et complexe auquel la candidate reste fidèle, en un temps très bref de trois ans qu'il faut souligner.

Le travail présenté s'attache donc à étudier et à construire, de façon très complète, un contexte particulier forcément prégnant sur les usages et les pratiques qui s'y développent. Mme Paquenséguy compare le travail épistémologique conduit dans cette partie à un travail de tissage, de métissage des auteurs, des perspectives et des disciplines dont la trace atteste de la posture scientifique de la candidate qui tient d'une main ferme, et déjà expérimentée, un maelström puissant témoin de ses lectures et de ses questionnements. Le propos de la thèse reste toujours très centré sur le « handicap et les Tic » quel que soit le point abordé, Mlle Bonjour démontrant ainsi la particularité de son objet de recherche (p.65-78), et convoque dans le même temps de très nombreux aspects qui rendent son travail exceptionnel.

Témoignant de l'ampleur et de la qualité du travail, ce point de vue très structuré lui permet, entre autres, d'aborder (voire de recenser) les théories à convoquer selon une approche transdisciplinaire (on remarquera deux synthèses admirables et synoptiques p.153 et plus loin p.393-395) ; le cadre législatif (p.189-193) et ses limites ; le travail social (p. 199 et suivantes), la constitution du marché appuyée par une analyse de l'offre (p.411), ainsi qu'une exposition fouillée des notions de compétences (p. 449-461), et d'appropriation (p. 370-380).



Les qualités de ce travail doctoral sont nombreuses car il est véritablement :

- Documenté, par des références académiques et professionnelles, ces dernières étant ici dispensables et véritablement questionnées
- Ciselé, sur mesure par son auteur (on remarquera les chronologies successivement établies au fil des chapitres, les tableaux de synthèse, la triangulation des données) qui construit progressivement et méthodiquement son objet de recherche
- Discuté, car aucun concept, aucune notion n'est prise en l'état, la transdisciplinarité souhaitée se manifeste constamment (pour l'appropriation par exemple, ou les compétences)
- Étayé, par une lourde enquête de terrain, judicieusement convoquée assez tôt dans le mémoire remis, qui porte à merveille l'élan de cette thèse et qui occupe également le tome d'annexes, où elle n'a cependant pas sa place et le rapporteur regrette que le travail de terrain soit ainsi étouffé, noyé dans la restitution du travail.

Mme Paquienéguy formule ensuite trois remarques dont la première porte sur la forme : elle propose à Mlle Bonjour de nettoyer son texte, des quelques scories qui l'encombrent, mais surtout des tableaux et restitutions de résultats quantitatifs quasiment impossibles à interpréter qui alourdissent et ralentissent le propos. Continuant sur le fond, elle suggère premièrement d'épurer la thèse, principalement dans la première partie, en supprimant une partie des auteurs convoqués, et les références qui sont faites à certains, secondaires ou superflus ; il lui semble que Mlle Bonjour a souhaité étayer et renforcer ses points de vue de façon récurrente et insistante tout au long de cette partie et que l'objectif central en pâtit à suivre à ce point les avancées et positions des auteurs pris pour référence. Elle propose deuxièmement, que la candidate explore plus finement deux ensembles, flous dans le texte : les TIC et les médias. Pour la doctorante, le premier englobe, diversement des machines, des services, des contenus éditoriaux ou autoproduits alors que les seconds sont diversement qualifiés (sociaux, éducatifs, numériques,...de communication), cette dernière y souscrita d'ailleurs totalement lors de sa réponse, précisant savoir suivi uniquement les travaux de Peraya pour les définir.

Pour conclure, Mme Paquienéguy insiste sur un élément qui l'a beaucoup intéressée lors de la lecture : il lui semble, réflexion faite, que les résultats concrets de ce travail sont peut-être moins à retenir que les cadres conceptuels et les analyses qui les ont engendrés alors même qu'elles sont inédites et pertinentes, car ils mettent à jour des ressemblances conséquentes entre le milieu éducatif traditionnel et le « monde du handicap mental ». Elle remarque divers points de contact ou de partage qui entre en résonance entre les deux approches. Au-delà de l'évidence d'une posture volontairement interdisciplinaire, d'un contexte panoramique, et d'une communauté de vocabulaire, elle égrène : les poids, rôle, et place des institutions ; le lien entre les institutions ou établissements, publics, et les familles ; la marge de manœuvre des professionnels et sa définition par le cadre législatif ; l'idée de progression ; la notion d'apprentissage ; les pratiques de bricolage ou d'amateurs ; les espoirs et les craintes quant à l'insertion des TIC dans les pratiques professionnelles et dans les institutions de référence ; la maîtrise des outils et des procédures ; et, enfin, l'investissement des accompagnants, des médiateurs. Elle clôt son intervention en demandant à Mlle Bonjour pourquoi, malgré tous ces ponts, elle est restée étrangère aux travaux sur les pratiques communicationnelles dans le champ de l'éducation et réciproquement. Celle-ci répondra très clairement, arguant de la priorité de dresser un état de l'art « le plus global possible » ce qui lui interdisait toute dispersion d'une part, et annonçant justement souhaiter élargir et affiner son travail dans ce sens.

Tout autant satisfaite des réponses de Mlle Bonjour, clairement exposées et synthétiques, que des deux volumes proposés, Mme Paquienéguy rend la parole à la Présidente. Celle-ci donne ensuite la parole au Professeur Pierre Moeglin.

Selon le Professeur Pierre Moeglin, rapporteur, le premier intérêt de cette thèse tient, à la double orientation que, d'entrée de jeu, son auteure lui donne : son refus, d'une part, de traiter d'un seul type de déficit ou handicap – comme le font assez fréquemment les « disabilities studies » – et sa volonté, au contraire, de proposer une appréhension globale des phénomènes en jeu, ne distinguant pas entre les



différents handicaps et mettant l'accent sur les « tensions cristallisées et enjeux révélés » dont les Tic sont porteurs en contexte d'intervention spécialisée ; le choix, d'autre part, d'une approche interdisciplinaire et éco-systémique qui, à n'en point douter, constitue l'un des acquis de son apprentissage de doctorante. Si, en effet, Audrey Bonjour se réclame d'une démarche communicationnelle et la met efficacement en pratique, cette disposition ne l'empêche pas de marquer ce qu'elle doit à beaucoup d'autres perspectives, à commencer par celle, nourrie de l'écologie du développement humain, du psychologue Urie Bronfenbrenner, qui la conduit aux travaux québécois sur la psychologie et l'écologie du handicap, à partir desquels elle s'oriente vers la sociologie des professions et de la compétence, la sociotique (selon Vincent Meyer), la psychologie des processus identitaires et la psychoéducation, le tout fondé sur une approche écologique de la communication qui doit beaucoup à Morin.

Au sein des sciences de l'information et de la communication, Pierre Mæglin relève, pour s'en féliciter, qu'Audrey Bonjour fait preuve des mêmes encyclopédisme, œcuménisme et « polyphonie » (selon son expression, p.641) : signe de son excellente connaissance de la littérature scientifique française et internationale, elle utilise abondamment et à bon escient des chercheurs aussi différents les uns des autres par ailleurs, que Jeanneret, Jouët, Le Marec, Miège, Moles, Muchielli, Peraya, Proulx, etc. Peut-être la multiplicité de ses références trahit-elle parfois un certain éclectisme, mais dans l'ensemble, sa thèse tisse un réseau cohérent fruit du souci de son auteur d'éviter les échappées disparates.

Le lecteur se fait d'ailleurs très vite une bonne idée des raisons et de la pertinence de la structuration générale de la thèse (en poupées russes, comme indiqué en conclusion) et juge par lui-même de la cohérence du plan retenu (p.61) de l'un à l'autre de ces « trois piliers analytiques de sa recherche que sont « savoir sur l'objet » (connaissances), « faire avec des objets » (usages) et « être avec les objets » (pratiques) », correspondant respectivement à chacune des parties de la thèse. En cours de route, il est vrai, le document prend parfois l'allure d'un exposé quelque peu ingrat, ainsi qu'en témoigne, parmi d'autres, la phrase maladroite suivante : « Nous ne nous inscrivons pas directement dans les travaux des différents auteurs que nous allons présenter mais il apparaît que.... » (p.122). Trop de présentations, en effet, indispensables à Audrey Bonjour sans doute, mais d'aucune utilité pour son lecteur, qu'elle aurait donc dû supprimer de même qu'avant de livrer un bâtiment les ouvriers en retirent les échafaudages. Défaut de néophyte, toutefois, dont, pense Pierre Mæglin, elle se corrigera d'autant mieux ultérieurement que, par ailleurs, elle fait dès maintenant dans sa thèse la démonstration d'un incontestable talent d'enquêtrice, attentive à la diversité des paroles et comportements des sujets, entre étude quantitative et observations de terrain. Ainsi montre-t-elle fort clairement, par exemple, que l'usage de l'ordinateur ne vise pas, ou pas seulement, à faire acquérir la maîtrise informatique à des handicapés, mais cherche surtout à favoriser leur ouverture au monde, synonyme d'accès au savoir, à la culture et à la scolarisation, de communication, de personnalisation et d'autodétermination, etc. De même elle illustre de manière convaincante les processus qui, d'un changement de représentations, font passer à un changement d'usages, puis (éventuellement) à un changement d'organisation.

Si, par ailleurs, Pierre Mæglin regrette les maladroresses de style et incorrections syntaxiques qui, de ci de là, gênent la compréhension, il précise que ce ne sont quand même que des défauts secondaires, rapportés à l'ampleur du travail et à la qualité de ses résultats. Il faudra donc qu'Audrey Bonjour s'en corrige, mais, pour autant, ils n'hypothèquent pas le jugement favorable porté sur cette thèse.

Pour conclure, Pierre Mæglin formule quatre questions relatives à l'articulation des mondes des Tic et du handicap : chacun des ces deux mondes est-il homogène ? de quelle manière s'interpénètrent-ils et se distinguent-ils l'un de l'autre ? combien de temps faut-il laisser passer pour que les utilisations des Tics se convertissent en usages par les handicapés ? d'où, dans l'un et l'autre de ces deux mondes, les acteurs tirent-ils leur légitimité et dans les processus de légitimation quel rôle les Tic tiennent-elles ? Autant d'interrogations auxquelles la candidate répond de manière précise et rigoureuse. Pierre Mæglin la remercie donc, ainsi que Vincent Meyer son directeur, de lui avoir donné à lire cet excellent travail qui, sous une forme revue, corrigée et condensée, suscitera très certainement l'intérêt des milieux concernés par le handicap et, par-delà, celui des chercheurs en éducommunication.



La présidente donne la parole au Professeur Trépos.

Le professeur Trépos souligne d'emblée qu'il s'agit d'un travail considérable (une ambition tenue), efficient (Audrey Bonjour a su le mener à bien avec des moyens appropriés en un temps record), utile (par son éclairage sur le handicap) et, ajoute-t-il, très souvent intéressant. Mais, il estime également que cette thèse est trop longue (deux fois trop longue, en son texte comme en ses annexes, précise-t-il), parfois un peu bavarde, parfois d'un académisme un peu irréel et à laquelle il arrive aussi de succomber aux expressions maladroites. Pour autant, selon lui, le « pour » est très nettement supérieur au « contre ».

M. Trépos indique ensuite ce qu'il a le plus aimé dans cette thèse. Ce sont d'abord des passages au fil du texte et quelques fractions de chapitres (il cite : les parties 7.1 et 10.3) et les annexes. Ce sont aussi des notions qui lui ont paru appropriées et bien utilisées : celles qui permettent à Audrey Bonjour de construire son triptyque central, simple et efficace (organisationnel, actoriel, représentationnel), les notions de médiation et de médiatisation et surtout l'approche par les usages et les non-usages – même si on aurait pu aller plus loin sur ce dernier point estime-t-il. Bienvenu aussi selon M. Trépos le recours à la notion d'*empowerment*. Enfin, il dit avoir apprécié les ressources méthodologiques utilisées, diversifiées et correctement utilisées, quoiqu'il mentionne une légère réserve quant à l'observation, sous-employée et à propos de laquelle il dit vouloir revenir plus loin.

M. Trépos fait ensuite quelques suggestions à Audrey Bonjour en vue d'une meilleure finalisation de son travail. A propos des annexes, il estime qu'il leur manque un chapitre introductif pour un mode d'utilisation optimal, plus d'annotations. Il suggère qu'étant donnée l'existence de la thèse en version numérique, il est inutile de verser au dossier « papier » l'intégralité des entretiens retranscrits – sauf, précisément, à les voir annotés. A propos de l'observation, il invite A. Bonjour à les restituer plus directement : c'est l'un des paradoxes d'une thèse sur des usages de TIC dans laquelle on peut lire ce qui en est dit, voir quelques plans rapprochés (photos) d'utilisateurs, mais jamais suivre des cours d'action. Bref, il manque des descriptions. Quant à ce qu'il appelle « la stratégie référentielle » d'A. Bonjour, M. Trépos estime qu'elle n'est pas nette, en ce que certains travaux de deuxième main (voire plus) sont utilisés de plain pied avec des travaux de première main, sans avertissement au lecteur. M. Trépos invite aussi A. Bonjour à faire à chasse à quelques facilités de style et usages incorrects de la langue. Il demande à la candidate de ne pas se défaire derrière de longs extraits d'entretiens, quand des citations plus brèves et assorties de grilles de lecture seraient plus opératoires. Il l'invite enfin à faire une réduction très « impitoyable » de l'« interminable première partie ».

M. Trépos fait ensuite quelques observations plus critiques. Il lui semble que l'utilisation récurrente de la notion de « logique » n'est pas très compatible avec une approche en termes de complexité. Dans le même ordre d'idées, l'utilisation de la notion de « paradigme » (plus en référence à Morin qu'à Kuhn) lui paraît abusive : tout au plus pourrait-on, selon lui, parler de modèles ou d'exemples significatifs. M. Trépos reproche aussi à A. Bonjour d'avoir sous-utilisé la sociologie de l'innovation : il note qu'on ne trouve jamais mentionné Callon, que Latour est cité mais pour autre chose et que si Akrich est en assez bonne place, c'est plutôt par rapport aux usages des objets. A ce propos, M. Trépos considère que la candidate a manqué une bonne opportunité pour son propos en ne prenant pas vraiment de face la question des objets.

M. Trépos termine en félicitant Audrey Bonjour pour son travail qui sera certainement une référence. Il se déclare satisfait des réponses et précisions qui lui ont été fournies par la candidate au cours de l'échange.

Le Professeur Sylvie Thiéblemont-Dollet souligne d'abord l'importance du travail. Le document comporte deux volumes. Le premier de 713 pages est constitué de 10 chapitres répartis en 3 parties reposant sur trois piliers ambitieux, « savoir sur l'objet », « faire avec des objets » et « être avec les objets » (p. 61). Le second volume de 889 pages regroupe les annexes de la thèse et atteste d'un corpus



considérable d'entretiens, d'observations et de questionnaires expertisés avec finesse, et qui pourra donner, comme cela lui a été suggéré, objet à diverses publications et autres analyses. Dans le premier volume, on ne peut aussi que se réjouir de la présence de documents bien présentés tels que le référencement de tableaux, de graphiques, de figures et de photographies, d'un glossaire complet, d'un index des auteurs, d'une bibliographie et d'une page intitulée « Autres ressources », enfin d'une table des matières en complément au sommaire.

Le Pr Thiéblemont-Dollet souligne que le sujet de la thèse est très original et surtout utile pour le regard porté sur le handicap en France et ses prises en charge, ici plus spécifiquement sur les usages et pratiques des outils informatiques et média Internet pour et par les personnes handicapées. Elle souligne également que cette thèse comble un manque important dans le domaine de l'éducation et du handicap, par rapport à d'autres pays européens où dans ce domaine, les applications liées aux recherches sont indéniables : est noté, par exemple, dans cette thèse, le travail conséquent sur les *Disabilities Studies* et la qualité des analyses à ce sujet. Audrey Bonjour est donc félicitée pour ses recherches importantes et leur apport, et aussi pour l'état de l'art complet, honnête et courageux qu'elle a fourni. A l'identique, la posture de la chercheuse en immersion et ou observante -qui a écrit devoir « osciller entre subjectivité et objectivité »- est positivement remarquée, d'autant que celle-ci a témoigné d'une dimension éthique exceptionnelle.

En raison de cette posture éthique déclarée dans la thèse comme suit, reprenant les propos de M Nuss : « Qui n'est pas handicapé aujourd'hui ? [...] Nous sommes intimement convaincus que nous sommes tous handicapés d'une manière ou d'une autre », sont discutées les différentes définitions autour du terme de personne handicapée mentale. Car même si Audrey Bonjour a argumenté sciemment en disant avoir repris les catégorisations établies dans les établissements -ce qui méthodologiquement se tient- et si elle a souligné que le monde du handicap était composite, il n'en demeure pas moins que sous la terminologie de « personne handicapée mentale » qui forge une partie du titre de la thèse, il a été dit que pouvaient être intégrées des personnes présentant des déficiences si particulières qu'elles ne pouvaient pas ou que très peu avoir accès aux outils informatiques et à Internet. Si Audrey Bonjour a su défendre son point de vue, il n'en demeure pas moins que Sylvie Thiéblemont-Dollet lui conseille, pour la suite de ses travaux, de réviser cette terminologie et/ou de la redéfinir selon d'autres critères plus ancrés dans une réalité, celle des usagers mêmes et de leurs familles (plutôt que celle seulement de l'organisation d'accueil ou du monde institutionnel).

Concernant la prise en charge éducative des personnes handicapées, Audrey Bonjour a rappelé que le terme éducation portait à ambiguïté dans le milieu de l'éducation spécialisée. A la question soulevée par le Pr Thiéblemont-Dollet à ce sujet afin qu'elle apporte des précisions, elle a démontré, avec brio, qu'en effet il y avait confusion entre des savoirs classiques venus de l'extérieur (lecture, grammaire, etc.) et d'autres formes d'apprentissages encore mal intégrés comme étant des éléments éducatifs, à savoir la musique, la cuisine, la couture, la danse, différentes autres formes artistiques, le sport, et les outils informatiques, etc. De fait, elle a reconnu qu'à chacune des activités proposées ne rentrant pas dans le champ classique de l'éducation, on n'y associait effectivement l'idée de thérapie (balnéothérapie, musicothérapie, art-thérapie, etc.) alors qu'en réalité, ces activités avaient pour objet d'apprendre/de faire apprendre et non de soigner. Audrey Bonjour a bien rappelé que, cette manière d'appréhender ces activités, induisait que celles-ci n'avaient qu'une seule vertu thérapeutique du fait que ces personnes handicapées mentales étaient au fond vues et considérées comme différentes. Ce qui dès lors allait à l'encontre du postulat de départ d'Audrey Bonjour écrivant (p. 23) : « il n'y [a] pas de différence entre une personne handicapée et moi ». Dans une autre perspective, il lui a été demandé si les Tics étaient également utilisés pour l'expertise des compétences des personnes handicapées, ce à quoi Audrey Bonjour a expliqué que ces pratiques étaient émergentes, mais non parfaitement stabilisées.

L'impétrante a enfin témoigné de perspectives fort intéressantes : outre des publications de type académique qui s'annoncent nombreuses, elle a précisé qu'elle avait pour projet la diffusion de ses



travaux envers les acteurs du monde du handicap et la mise à disposition de ses données considérables et de son expertise personnelle. C'est donc un travail de thèse tout à fait méritant et très honorable.

La Présidente intervient en fin de soutenance.

Françoise Bernard souligne en préambule que le volume de la thèse est tout à fait impressionnant, 652 pages hors bibliographie, et un volume d'annexes plus volumineux encore 101 annexes réunies en 880 pages. La première impression de lecture est que le travail est très précis et soigné. Autant le préciser d'emblée, il s'agit d'une thèse d'un bon niveau théorique, méthodologique et empirique qui témoigne par ailleurs d'une préoccupation éthique. Le regard sur le handicap -défini en introduction autour de l'idée que nous avons en tant qu'humain « la vulnérabilité en partage » et qu'il convient de le reconnaître- traverse le texte et donne à ce travail une épaisseur humaniste. Mademoiselle Bonjour sait mettre en perspective son parcours depuis le Master et définit l'exercice de thèse comme « un début » dans un domaine d'études spécialisé celui de la communication consacrée aux pratiques de travail et d'échange dans le domaine du handicap mental.

La population étudiée pose au chercheur un ensemble de questions de définition et de méthode qui permet peut-être de préciser ce qui aurait pu aller davantage de soi s'il s'était agi d'une autre population, par exemple définir avec finesse les limites de l'entretien et de l'observation. Madame Bonjour sait donc faire dans la nuance argumentative pour construire son objet et définir sa méthode.

Le cadre théorique et la méthode sont posés comme étant inter et trans disciplinaires. Deux problèmes théoriques larges sont plus particulièrement définis :

- comment penser le monde social

- comment penser « les usages et pratiques de communication médiatisée »

Pour y répondre l'auteur s'inscrit dans une perspective complexe, celle de la modélisation (auto ?) « éco systémique ». L'ambition déclarée est « de dépasser des tensions », Françoise Bernard reformule : « je dirai plutôt d'explicitier et d'étudier les tensions », en l'occurrence comment la tension entre prise en charge et accompagnement est déplacée vers les outils médias numériques (57).

Audrey Bonjour souligne dès l'introduction que la perspective théorique vaste -marquée par les théories de la complexité- rencontre sur le terrain empirique les cloisonnements professionnels, institutionnels et organisationnels qui caractérisent le milieu médico social étudié celui de l'éducation spécialisée. Ce qui montre au passage la structure en mille feuilles de ce domaine professionnel où s'empilent, au gré des mutations et des réformes, des formes organisationnelles et expériences diverses.

Dans la première partie (« Penser la complexité des interventions/.../ »), Audrey Bonjour montre son intérêt pour la théorisation et définit un de ses objectifs, en l'occurrence celui de produire un état de l'art portant sur la recherche socio éduco info communicationnelle dans le domaine du handicap mental.

L'auteur est fortement préoccupé par la théorisation et multiplie les angles d'approche : par les usages, par les pratiques, par l'activité, par l'anthropologie de la communication, par l'éducation. Même si le lecteur a parfois la sensation d'un trop plein, Audrey Bonjour s'en sort assez bien. Cependant, la phase de maîtrise et d'intégration de ce pluralisme n'est pas tout à fait atteinte, par exemple parce que l'impétrante ne commente pas suffisamment les contradictions, lorsqu'elles émergent, de cette pluralité théorique. Audrey Bonjour exprime une incontestable compétence pédagogique en proposant des tableaux et des figures nombreux qui ont aussi pour fonction de marquer les étapes de la progression de son travail (ex. p. 177 avec les trois paradigmes de la recherche sur le handicap).

La partie consacrée à la participation des usagers semble essentielle au Pr Bernard (p. 195 et suite). La notion d'empowerment mérite une approche descriptive mais aussi critique, elle est tel un janus, à la fois émancipatoire - si elle est couplée avec l'augmentation des droits de la personne handicapée- mais aussi aliénatrice en ce sens que les individus -chaque individu- sont censés se mettre en capacité, même les plus fragiles et les plus démunis d'entre eux, ce qui est bien en phase avec l'idéologie individualiste de masse.



Audrey Bonjour identifie correctement des notions structurantes du milieu étudié par exemple avec la notion « d'école parallèle », d'interventions spécialisées, de travail social, etc. Françoise Bernard souligne que dans le tableau p. 47 : le niveau de la méso analyse a été laissé de côté.

F. Bernard exprime un désaccord ponctuel : affirmer que les usages sont « toujours circonstanciels » (125), oui et non, moins pour échapper à la perspective fonctionnaliste que, parce que ce point de vue exclut la question institutionnelle, question qui est pourtant incontournable dès lors que le domaine est celui des activités médico sociales et du travail social.

Le Pr Bernard mentionne qu'elle a particulièrement apprécié la partie 3. 2 (p.198 et suite) consacrée à l'étude de la structuration de la recherche, un état de l'art commenté et catégorisé, l'analyse de corpus de langue française et anglaise et la synthèse de la littérature grise consacrée au « handicap mental et TIC » (222 et suite), elle note cependant un déséquilibre au profit du corpus de langue française.

Le titre de la deuxième partie porte un titre habile, intéressant prometteur : « Faire avec des objets /.../ ». Dans cette deuxième partie, le lecteur prend la mesure de l'épaisseur empirique du travail qui est remarquable. L'enquête porte à la fois sur les professionnels du travail social et sur les usagers des institutions et des structures. L'analyse du non usage est pertinente (310), la place des logiciels ludo-éducatifs est prise en compte (347), une typologie des usages en cinq types est définie (352).

Dans cette partie, Audrey Bonjour souhaite intégrer dans son travail une dimension organisationnelle qui cependant échappe à l'analyse, en ce sens que les usages et pratiques des TIC sont assez peu regardés comme dépendants aussi des formes organisationnelles, et les formes organisationnelles sont peu analysées dans leur dimension institutionnelle (crise institutionnelle)

L'analyse institutionnelle est néanmoins partiellement abordée, par exemple, avec ce que d'autres nomment la pensée institutionnelle (382-383), lorsque l'auteur explique que l'institution scolaire fait son entrée via les TIC dans des institutions qui ont développé leur propre modèle éducatif. Parallèlement, avec le développement d'une offre industrielle (385 et suite), on assiste à un processus de marchandisation de l'éducation spécialisée via les TIC. L'auteur montre que les usages des TIC sont reliés à l'intrusion de l'offre commerciale (chap 7), mais va-t-elle assez loin dans son analyse ? Les dislocations et reconfigurations organisationnelles ne sont-elles pas la marque d'une marchandisation bien entamée du traditionnel secteur social.

Le Pr Bernard souligne que la troisième partie rompt avec l'usage d'un verbe d'action dans l'énoncé des titres (« Actualisations, régularités et cristallisations des pratiques /.../ ») et invite l'auteur à commenter cette remarque. Cette partie est très riche et heuristique dans le travail. Par exemple, le développement consacré à la « socialisation sur et vers l'extérieur » (490), montre comment les usages des TIC ont bien des effets instituants et bougent les frontières pour des institutions qui ont acquis leur identité plutôt par la clôture. Un des effets de la clôture est une certaine définition identitaire fondée sur l'isolement, le dissemblable, l'asymétrie, celle-ci semble être brisée par les TIC : « là il n'y a pas le regard de l'autre, ils chattent sur MSN comme n'importe qui d'autre, d'égal à égal /.../ ». L'observation et l'analyse d'Audrey Bonjour sont, à cet égard aussi, particulièrement fines et pertinentes, même s'il conviendrait de questionner davantage le présupposé des TIC brisant l'asymétrie dans ses limites.

F. Bernard déclare avoir été particulièrement intéressée par le développement consacré au changement (575) tout en précisant qu'elle est un peu « restée sur sa faim ». Elle souligne que l'auteur ne fait pas référence aux travaux sur le changement qui ont été conduits dans un autre domaine sociétal celui d'une acculturation à l'environnement en théorisant la relation entre communication et action. Il ne s'agit pas d'un reproche mais d'une invitation car je crois que cette perspective théorique revêt une pertinence pour l'objet d'études de la thèse. Elle a aussi particulièrement apprécié le chapitre dix avec l'analyse mobilisant cognition distribuée, identification, notion d'étiquetage, Audrey Bonjour montre comment les usages et pratiques des TIC bougent certains présupposés, certaines frontières et sont des révélateurs de potentiels d'action, de participation et d'identification.

Françoise Bernard trouve néanmoins que l'auteur a une définition un peu limitée, voire « idéologique » de l'autonomie (621), le contraire d'autonomie ce n'est pas le contrôle social mais l'hétéronomie. Elle invite Audrey Bonjour à lire ou relire l'œuvre de Cornelius Castoriadis.



Pris dans son ensemble, ce travail, en posant la question de l'accès des personnes handicapées mentales à la culture numérique, montre qu'il s'agit aussi d'un accès aux valeurs instituées par cette culture : individualisation, communautarisme, performance, frontière abolie entre culture et divertissement, etc. Ainsi les personnes en situation de vulnérabilité seraient en passe de devenir, F. Bernard cite : « des acteurs de leur vie » (650) ; il y a là un glissement qui peut faire l'objet de débat, car Audrey Bonjour suppose que nous sommes -en tant que personnes moins vulnérables- acteurs de nos vies, jusqu'où et dans quelles limites ? Ne sommes-nous pas autant agis, qu'acteurs et peut-il en être autrement dès lors que nous sommes des sujets sociaux ? Voilà des questions fortes auxquelles la lecture de cette thèse conduit.

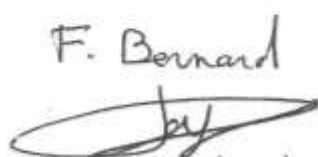
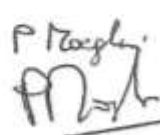
Françoise Bernard renvoie au « Foucault » de Gilles Deleuze (2004) : « Dès l'histoire de la folie, Foucault analysait le discours du philanthrope qui libérait les fous de leurs chaînes sans cacher l'autre enchaînement plus efficace auquel il les destinait » (61). Elle invite, sur ce point, Audrey Bonjour à poursuivre sa réflexion théorique et critique.

Pour conclure, la thèse de Mademoiselle Audrey Bonjour témoigne dans son ensemble d'une maturité scientifique. Ce travail concourt à légitimer le champ d'études consacré au handicap ; il apporte une contribution originale et précieuse qui se situe à un carrefour interdisciplinaire dont la France -qui est la 18^{ème} place dans la production scientifique sur le handicap (209)- a bien besoin.

Françoise Bernard se déclare très satisfaite par les réponses apportées à ses questions et encourage l'impétrante à publier ses travaux et à les poursuivre.

Après avoir délibéré, le Jury décide d'accorder à l'unanimité le grade de Docteur de l'Université Paul Verlaine- Metz en Sciences de l'Information et de la Communication à Mademoiselle Audrey Bonjour. La présidente, au nom de tous les membres du jury, déclare publiquement que seule l'absence de Mention et de Félicitations dans cette université empêche d'attribuer la plus haute Mention au travail de Mademoiselle Audrey Bonjour.






 Vincent FEVER Françoise Bernard P. Maugé
 Françoise Payrion-Joy Jean-Yves TREPOS S. THIÉRENANT
 B. Payrion-Joy S. THIÉRENANT
 S. THIÉRENANT

AVIS DU JURY SUR LA REPRODUCTION DE LA THÈSE SOUTENUE

Nom et Prénom de l'auteur : BONJOUR Audrey

Titre de la thèse : Accès, appropriation et usages de l'informatique et de l'internet par les personnes handicapées mentales accueillies en établissements spécialisés en France.

Date de soutenance : Vendredi 4 novembre 2011

Président du jury : F. BERNARD

Membres du jury

Madame PAQUIEN-SÉGUY Françoise
Monsieur MOEGLIN Pierre
Madame BERNARD Françoise
Monsieur MEYER Vincent
Madame THIEBLEMONT-DOLLET Sylvie
Monsieur TREPOS Jean-Yves

Reproduction de la thèse soutenue :

- ☒ Thèse pouvant être reproduite en l'état
- ☐ Thèse pouvant être reproduite après corrections mineures réalisées dans les quinze jours suivant la soutenance
- ☐ Thèse pouvant être reproduite après corrections majeures suggérées au cours de la soutenance (délai légal de trois mois)
- ☐ Thèse interdite de reproduction

Le Directeur de thèse mandaté par
Le Président du Jury atteste que les
Corrections ont bien été effectuées
le :
Signature :

Le Président du Jury :

F. BERNARD

Signature



2. Pré-rapports

2.1. Pré-rapport de Pierre Mœglin

Maison des Sciences de l'Homme
Paris Nord

Pierre Mœglin
Professeur 71^e
Université Paris 13

Le 12 octobre 2011

Pré-rapport sur la thèse d'Audrey Bonjour
*Usages et pratiques socio-(ré)éducommunicationnels pour personnes handicapées mentales.
Outils informatiques et média Internet*
dirigée par Vincent Meyer,
Professeur à l'université Paul Verlaine, Metz.

Cette thèse porte sur les relations entre le monde du handicap mental et celui des TIC ; elle s'inscrit explicitement dans la lignée des travaux de Vincent Meyer et représente le résultat d'un parcours qui, selon ce qu'en dit Audrey Bonjour, son auteure, a débuté en licence. Telle qu'elle la formule, sa question a trait aux « tensions cristallisées et enjeux révélés » dont les Tic sont porteurs en contexte d'intervention spécialisée.

Nécessaire sans doute, mais un peu trop longue, sa première partie donne l'occasion à Audrey Bonjour d'affirmer clairement ses deux orientations principales : son refus de ne traiter que d'un type de déficit ou de handicap ; l'adoption d'une posture résolument interdisciplinaire et éco-systémique. C'est l'un des points forts de sa démarche.

Elle sollicite en effet un nombre impressionnant de chercheurs, relevant de disciplines et d'approches très différentes les unes des autres. Et si elle se réclame d'une approche communicationnelle, cela ne l'empêche pas de marquer ce qu'elle doit à beaucoup d'autres perspectives, à commencer par celle, nourrie de l'écologie du développement humain, du psychologue Urie Bronfenbrenner, qui la conduit aux travaux québécois sur la psychologie et l'écologie du handicap, à partir desquels elle s'oriente vers la sociologie des professions et de la compétence, la sociotique, la psychologie des processus identitaires et la psychoéducation, le tout fondé sur une approche écologique de la communication qui doit beaucoup à Morin. Un grand absent, toutefois : Michel Foucault, cité une seule fois et sur la seule question du statut des formations discursives, alors que ses analyses sur la relégation des fous auraient été d'une grande utilité dans le chapitre consacré aux dispositions médicales et socio-juridiques encadrant le traitement du handicap, ainsi que pour les développements des pages 590 et suivantes.

Au sein des sciences de l'information et de la communication, Audrey Bonjour fait preuve des mêmes encyclopédisme, œcuménisme et « polyphonie » (selon sa propre expression, p.641) : elle utilise abondamment des chercheurs aussi différents les uns des autres par ailleurs, que Jeanneret, Jouët, Le Marec, Miège, Moles, Muchielli, Peraya, Proulx, etc. Parfois, la multiplicité de ses références trahit un certain éclectisme, mais dans l'ensemble, sa thèse tisse un réseau cohérent, témoignant au passage de la bonne connaissance que son auteure a de la littérature scientifique de sa discipline et, en conclusion, de son souci d'éviter trop d'échappées disparates.

Assez facilement d'ailleurs, le lecteur se fait une idée des raisons et de la pertinence de la structuration générale de la thèse (en poupées russes, comme elle l'indique en conclusion) et juge par lui-même de la cohérence du plan retenu (p.61) de l'un à l'autre de ces « trois piliers analytiques de la recherche que sont « savoir sur l'objet » (connaissances), « faire avec des objets » (usages) et « être avec les objets » (pratiques) », correspondant respectivement à chacune des parties de la thèse.

La contrepartie négative de ces développements est qu'ils retardent excessivement l'entrée dans le vif du sujet. Il faut attendre la page 236 (et le deuxième volet) pour entendre enfin

Maison des Sciences de l'Homme • Paris Nord

4, rue de la Croix-Farois, 93210 Saint-Denis La Plaine | Tél. : 33(0)1 55 93 93 00 | Fax. : 33(0)1 55 93 93 01 | www.mahparisnord.org | USR 3258



parler précisément du terrain, de l'enquête et des conditions de sa réalisation. Et ce retard pèse d'autant plus que l'exposé d'Audrey Bonjour donne quelquefois l'impression d'organiser une sorte de joute entre de grands auteurs : par exemple Erving Goffman et Bourdieu sortent vaincus de la concurrence que leur opposent Edgar Morin et Urie Bronfenbrenner. En outre des commentaires inutiles, par exemple sur les avantages comparés des analyses « quali » et « quanti », mériteraient d'être raccourcis ou mieux intégrés à la dynamique de la recherche. Ce sont des échafaudages, utiles à la construction de l'édifice, mais qu'il aurait fallu retirer avant sa livraison aux lecteurs.

À plusieurs reprises, l'exposé prend d'ailleurs l'allure d'un cours, ainsi qu'en témoigne, parmi beaucoup d'autres, la phrase maladroite suivante : « Nous ne nous inscrivons pas directement dans les travaux des différents auteurs que nous allons présenter mais il apparaît que... » (p.122). Or, dans une thèse, il n'y a pas lieu de « présenter », l'important étant d'utiliser, de réfuter, d'enrichir, etc. En outre, il est inutile de présenter ces « différents auteurs » si ce n'est pas pour les reprendre à son compte ou s'opposer à eux dans la recherche proprement dite. Par ailleurs, la « cartographie conceptuelle de l'objet de recherche » est très déconnectée de cet objet et les exposés un peu fastidieux qui encombrent la thèse mériteraient d'être supprimés (ceux sur Girard, p.596 ; sur Conein (autour des pages 600) ; etc.).

Heureusement, l'évocation des conditions de réalisation de l'enquête nous rapproche du terrain : intéressantes sont les pages sur la confiance, sur la manière dont l'observé accepte d'être observé, sur les représentations des encadrants et des encadrés. Et lorsque le lecteur atteint le chapitre sur l'état de la littérature sur le sujet, il commence à mieux saisir les enjeux théoriques de la thèse, en dépit de ce qu'il y a d'artificiel dans la séparation des publications évoquées entre articles de revues, livres et littérature grise (pp.220 sq). Cette revue de littérature prend toutefois trop souvent l'allure d'une liste de publications dont le lecteur ne mesure pas toujours suffisamment la pertinence et l'intérêt par rapport à la recherche engagée.

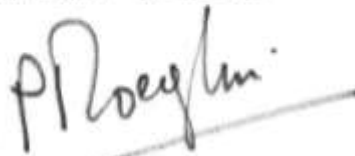
Très utiles, en revanche, sont les paroles des acteurs, telles qu'Audrey Bonjour les rapporte (in extenso dans les annexes) et les cite et analyse, photographies à l'appui dans le corps du texte. Et ce, même si leur citation prend parfois la forme d'un catalogue dont l'inscription dans le raisonnement reste insuffisamment marquée. Significatifs sont, parmi de très nombreux autres, les propos des personnels tels que : « c'est un des gros avantages de ces publics-là, je crois qu'ils sont tout le temps contents. C'est assez extraordinaire de travailler avec eux, on a toujours l'impression d'être génial ! » p.499). Ou cette appréciation clairvoyante sur l'ordinateur portée par une accompagnatrice qui indique que considérer l'ordinateur comme un « truc » pour soigner, c'est oublier de le prendre pour ce qu'il est : le vecteur contemporain par où se posent et s'interrogent tous les processus d'identification et d'affiliation des générations de jeunes actuelles » (p.572). Dans cette perspective, de témoignages en analyses, Audrey Bonjour met progressivement et opportunément l'accent sur le fait que, sur ses terrains, l'objectif des usages de l'ordinateur n'est pas de faire acquérir la maîtrise informatique à des handicapés, encore moins de chercher à les autonomiser dans leurs pratiques. L'objectif est de faire avec eux de l'ordinateur l'un des vecteurs (pas le seul) de leur ouverture au monde, synonyme d'accès au savoir, à la culture, à la scolarisation, de personnalisation et d'autodétermination, etc.

L'on retiendra aussi l'interrogation générale, qui court de chapitre en chapitre, sur le travail social, son périmètre, ses missions, ses acteurs, sa légitimité et les processus de construction négociée de sa légitimité, entre professionnalisation et déprofessionnalisation. D'autant plus heuristique est cette interrogation qu'elle s'adresse aux autres institutions relevant du travail social, à commencer par l'école, souvent présente en filigrane dans les témoignages cités et les commentaires qu'ils suscitent. Un regret, à cet égard : qu'Audrey Bonjour ne s'inspire pas – sauf à une reprise et parce qu'il est cité par un auteur qu'elle cite – des travaux de Dubet, sur le déclin de l'institution qui, sans aucun doute, l'auraient conduite à élargir ses perspectives.

Au regard de l'ampleur du propos et de l'intérêt des analyses présentées par Audrey Bonjour, au regard également de l'attention qu'elle porte à la forme (tableaux clairs, diagrammes bien faits, index nominum, etc.), il est regrettable que d'assez nombreuses lourdeurs, erreurs ou maladresses stylistiques, syntaxiques ou orthographiques entachent sa thèse. Regrettable, par exemple, l'usage très fréquent (plus d'une centaine de fois !) de « traduit de », alors que « traduire » est un verbe appelant un complément d'objet direct. Même remarque pour les usages incorrects du verbe « illustrer » (p.187) : « Le schéma ci-dessous illustre bien de la difficulté à appréhender ». Semblablement, il y a trop de phrases si contournées qu'elles en sont presque incompréhensibles. Par exemple (p.65) : « La méthodologie privilégiée dans cette recherche peut être caractérisée sur la forme de mixte » Ou bien (p.109) : « Ce titre illustre d'un chiasme lui-même représentatif du dialogue du chercheur avec son objet de recherche. ». Ou encore (p.260) : « En majorité, quelques-unes en [un ordinateur] possèdent (43,04 %) et 0,89 % mentionnent que toutes en ont un », alors qu'il aurait été plus simple de dire qu'une majorité de réponses indique que quelques personnes ont un ordinateur. De grosses fautes d'orthographe handicapent également la lecture. Par exemple : « quelques soient les thématiques », au lieu de « quelles que soient les thématiques » (p.193). L'on relèvera aussi certains tics de langage. Par exemple, le retour fréquent d' « in fine », au lieu d' « enfin ». Ces scories mériteront d'être éliminées. Plus graves sont certaines faiblesses méthodologiques. Par exemple, les hypothèses présentées à la p.107 ne sont pas des hypothèses, mais des questions. Et ces questions sont elles-mêmes formulées maladroitement. Comment, par exemple, faire de « scolaire » le synonyme d' « activité intellectuelle » ? ou que signifie « quelle qu'elle soit définie par l'organisation » ?

En dépit de ces réserves, la thèse d'Audrey Bonjour est le fruit d'une recherche importante, féconde, appuyée sur des faits de première main, passionnante en bien des endroits et fort bien documentée. Elle mérite donc d'être soutenue publiquement.

Pour valoir ce que de droit,



P. Mœglin

2.2. Pré-rapport de Françoise PaquienSéguy

Pré-rapport scientifique en vue de la soutenance de thèse de doctorat de
Mademoiselle Audrey Bonjour

Directeur de thèse : Monsieur le Professeur Vincent Meyer, Université Paul Verlaine
à Metz.

**Usages et pratiques socio-(ré)éducommunicationnels pour les personnes
handicapées mentales. Outils informatiques et média internet.**

Mademoiselle Audrey Bonjour présente ici un mémoire de recherche doctorale en deux volumes, portant sur les « liens interactifs professionnels, marchands, civiques, culturels et sociaux » (p.19) induits par l'utilisation des Tic en relation avec les personnes atteintes d'un handicap mental et les contextes socio-médicaux plus ou moins ouverts dans lesquels elles évoluent. Elle propose dès la fin de l'introduction (p.61) de les étudier selon trois entrées : l'état de l'art, les usages et les pratiques en convoquant trois approches écologique, communicationnelle et sociologique.

Pour ce faire, elle développe dans un premier volume trois parties, abritant dix chapitres, soit 701 pages au total ; chapitres soutenus par les cent une annexes du second volume.

Le mémoire présenté s'attache donc à étudier et à construire de façon très complète, et peut-être trop complète dans la première partie, un contexte particulier forcément imprégnant sur les usages et les pratiques qui s'y développent. Mlle Bonjour reste toujours très centrée sur le « handicap et les Tic » quel que soit le point abordé, démontrant ainsi la particularité de son objet de recherche (p.65-78), et dans le même temps convoque pour l'étudier de très nombreux aspects qui rendent son travail exceptionnel.

Témoignant de l'ampleur et de la qualité du travail, ce point de vue très structuré lui permet, entre autres, d'aborder (voire de recenser) les théories à convoquer selon une approche transdisciplinaire (on remarquera deux synthèses admirables et synoptiques p.153 et plus loin p.393-395) ; le cadre législatif (p.189-193) et ses limites ; le travail social (p. 199 et suivantes), la constitution du marché appuyée par une analyse de l'offre (p.411), ainsi qu'une exposition fouillée des notions de compétences (p. 449-461), et d'appropriation (p. 370-380).

Les qualités du travail doctoral sont nombreuses car il est véritablement :

- Documenté, par des références académiques et professionnelles, ces dernières étant ici indispensables et véritablement questionnées
- Ciselé, sur mesure par la doctorante (on remarquera les chronologies successivement établies au fil des chapitres, les tableaux de synthèse, la triangulation des données) qui construit progressivement et méthodiquement son objet de recherche

- Discuté, car aucun concept, aucune notion n'est prise en l'état, la transdisciplinarité souhaitée se manifeste constamment (pour l'appropriation par exemple, ou les compétences)
- Étayé, par une lourde enquête de terrain, judicieusement convoquée assez tôt dans le mémoire remis, qui porte à merveille l'élan de cette thèse et qui occupe également le tome d'annexes.

Vu sa taille (et son poids) ce serait faire injure au travail fourni par la candidate que de ne pas considérer ce deuxième volume d'annexe (892p.). Constitué principalement de l'ensemble des outils méthodologiques de recueil, d'analyse et d'exposition des données (les copies d'écran par ex), il confirme le souci de précision de la démarche de la doctorante.

Il contient aussi des tableaux très synthétiques, comme celui de la p.45 qui rassemble les courants sur l'analyse des usages, comme p.76, celui qui retrace les convergences entre modèles communicationnels, usages et handicap ; qui se auraient été fort bien tenus dans le texte du premier volume et auraient pu être remplacés en annexe par d'autres, moins convaincants. Les récits de situation d'observation ainsi que l'ensemble des données issues des entretiens conduits représentent également une mine d'information qui donnera sans doute lieu, ultérieurement, à des publications ciblées.

Il nous semble au final de cette lecture que les résultats concrets sont peut-être moins à retenir que les cadres conceptuels et les analyses qui les ont engendrés car les ressemblances sont finalement nombreuses entre le monde de l'éducation et le contexte traité ici. La typologie des acteurs constituée p. 298-306 par exemple rappelle totalement celle rencontrée par Jacquinet et Fiches étudiant les Tic à l'Université (2008). De même la question des compétences, traitée à partir du chapitre six (p. 340) entre en grande résonance avec les travaux conduits sur les compétences communicationnelles à l'œuvre dans l'appropriation des Tic éducatives par Paquelin (2009). Le parallèle construit et démontré entre les deux champs (ou secteurs si l'on préfère) est d'un grand intérêt scientifique.

Peu d'éléments sont à regretter, très peu mais ils entravent le lecteur, déjà fortement mobilisé, et l'exercice.

En premier lieu, l'accumulation de tableaux porteurs de données statistiques dans la première moitié du volume un, pourtant consacré au développement de la thèse elle-même : les pages 176, 177, 184, 185, 242 à 245, 342-345, 393-399 en témoignent ; les scores de Rhône-Alpes par exemple confortent-ils vraiment, p. 242, le travail présenté ? (il nous semble que non).

En second lieu, la façon de procéder, de « piocher » (p.161) dans la revue de littérature et la construction du contexte, qui convoque un auteur [on pourrait reprendre Faugeras (p.284), ou Rullac (p.198) ou Fardeau (p.208)] et l'exploite au vrai sens du terme (les *ibid* successifs le montrent) avant de poursuivre avec un autre. Certes, l'érudition de la candidate y est plus que palpable mais l'objectif central en pâtit à suivre à ce point les avancées et positions des auteurs pris pour référence.

En troisième lieu, le flou qui règne tout au long du texte du premier volume sur ce que sont les technologies de l'information et de la communication, exposées en panoplie (p. 59, 263) ; mêlant terminal (l'ordinateur ou le téléphone avec ou sans boîtier) et services ou contenus (Internet, logiciels, CD-Roms, blogs...) ; et sur ce que sont les médias, puisqu'Internet est ici affiché comme un média dès le sous-titre même de la thèse. Malgré les précautions prises par Mlle Bonjour à la p. 335, nous rappelons que les médias ont été étudiés et définis par plusieurs des auteurs cités (Tremblay, Mœglin, Miège principalement qui revient sur sa propre définition de 1986 en 2007 dans le troisième tome de *La Société conquise par la communication*) et qu'ils ne peuvent pas être ainsi mal menés : pris ici comme « sociaux » (au sens de Morin p. 355), là pour « éducatifs » (en exploitant le double sens de médias éducatifs et d'éducation aux médias) ; ou encore dits « numériques » (p.347).

En dernier lieu, quelques scories (« dispersée » p. 207 – l'accord en nombre du nous académique à maintes reprises – « mut » p. 335), ont résisté à la dernière relecture.

Mais à l'évidence ce ne sont pas ces quelques dernières remarques et interrogations qui changent l'intérêt et la grande qualité de ce mémoire doctoral.

En conclusion, le travail présenté par Mlle Audrey Bonjour peut, sans réserve, recevoir un avis favorable pour autoriser sa soutenance publique en vue de l'obtention du titre de Docteur ès Sciences de la Communication à l'Université Paul Verlaine de Metz.

Fait à Saint-Denis, le 17 octobre 2011



Françoise Paquienseguy
Professeur des Universités
71^{ème} section
Université Paris8 – Vincennes à Saint-Denis